

Projet d'une licence Métiers du livre à l'Université de Paris III - Censier

par Madame HELGORSKY - Université de Censier

L'expérience de Paris III diffère sensiblement de celle de l'Université de Provence, mais l'esprit en est très proche. Nous avons, nous aussi, essayé de concilier la culture générale universitaire et les nécessités d'une formation professionnelle. Notre projet n'est pas un projet de DEUST mais de licence et se situe donc au niveau BAC plus trois années d'études. Avant de vous parler de ce projet, je voudrais d'abord évoquer le passé des métiers du livre à Paris III et surtout la préparation au C.A.F.B., puisque c'est par là que nous avons commencé.

La préparation au C.A.F.B. a été mise sur pied il y a plus de sept ans déjà par l'U.E.R. de littérature française et le Département des Sciences et Techniques de l'Expression et de la Communication (DESTEC).

Très vite, la formation a été organisée suivant le modèle universitaire sous forme d'Unités de Valeur, libres ou obligatoires pour certains cursus; présentées également sous forme décyclée pour les étudiants venant uniquement pour le C.A.F.B.; ceci aboutit à des promotions de 45 candidats.

Nous organisons la sélection et les stages en collaboration avec les centres de Paris et de Massy (collaboration informelle, non-institutionnelle mais efficace). Ce modèle nous a permis de faire un mixage entre tous les étudiants; de ce fait l'isolement dont il a été fait état plus haut s'est trouvé en partie rompu. Les étudiants peuvent ainsi présenter le C.A.F.B. et un autre diplôme d'Etat, ou d'université.

Le financement: jusqu'à maintenant, le coût de la formation a été supporté entièrement par l'Université, une très petite partie sur "services" et le reste sur "heures complémentaires".

Voilà pour le passé et pour le présent. L'avenir sera peut-être différent. En effet, l'année dernière a été mis en place à Paris III un DEUG rénové L.A.E.C. (Lettres, Art, Expression, Communication) qui réunit les Lettres Modernes, le Cinéma et l'Audiovisuel, le Théâtre et la Communication, plus une branche Gestion et Administration. Nous avons réfléchi aux filières de sortie de ce DEUG et essayé d'organiser une filière "Métiers du livre" en nous basant sur notre expérience dans ce domaine. Nous comptons demander l'habilitation d'une licence faisant suite au DEUG L.A.E.C. et se situant donc à BAC plus trois.

Son économie est la suivante: reprenons les multiples recommandations des rapports qui ont été évoqués par Daniel Renoult, l'idée de base est qu'il y a des enseignements communs à tous les professionnels du livre en tant que médiateurs, intermédiaires dans un processus de communication et de diffusion matérielle de l'objet. Nous avons sur ce point la même prospective que nos collègues d'Aix-Marseille.

Il y a donc des enseignements communs pour tout le monde: bibliothèques, documentation et commerce du livre: environ 200 heures; puis une deuxième série d'enseignements plus spécialisés et concernant d'un côté ce qui est commun à la documentation et aux

bibliothèques (c'est-à-dire les circuits du livre, le document etc.), et de l'autre côté ce qui est commun aux bibliothèques et au commerce du livre (la production éditoriale, l'analyse critique d'ouvrages, etc.), et enfin une troisième série constituant des enseignements vraiment spécifiques pour chacune de ces sous-options de notre licence.

Sur le plan du dispositif général de formation, il nous a semblé qu'il n'était pas inintéressant de proposer une formation à BAC plus trois dans la mesure où la régionalisation allait demander, exiger, des bibliothécaires de municipales moyennes, et que la direction que prenait actuellement l'ENSSIB (qui se situe plus haut, à BAC plus cinq) était plutôt de former des praticiens de l'information et des conservateurs d'Etat, ce que nous n'avons pas mission de faire. Il y aurait donc place pour une formation qui s'occuperait plus particulièrement de la lecture publique.

En ce qui concerne les coûts, il est avantageux de rassembler les enseignements pour tous ces professionnels. En ce qui concerne les objectifs de la formation, on peut espérer que des professionnels formés ensemble, auront un meilleur dialogue. Cela entraînera peut-être aussi une meilleure mobilité de l'emploi. Naturellement, ce type de diplôme doit faire ses preuves. J'ajoute que nous ne prévoyons pas de grosses promotions: le grand maximum serait de trente personnes pour les bibliothèques, quinze pour le commerce du livre et quinze pour la documentation.

Nous visons pour les débouchés le marché régional. D'autre part, nous pensons continuer à préparer au C.A.F.B. ou aux diplômes qui le remplaceraient.

Question: A Paris III quelle spécialité, sur le plan universitaire, ont les animateurs de votre formation ?

Mme HELGORSKY: moi, je suis linguiste. Depuis cette année un conservateur de bibliothèque a été mis à la disposition de Paris III et nous fonctionnons avec des heures complémentaires. Il va de soi que cette licence doit faire appel à de nombreux enseignants professionnels. Il n'est pas question qu'une formation de ce type soit faite uniquement par des universitaires qui n'y sont pas tous préparés. Cependant on commence à voir des collègues disposés à infléchir leur enseignement dans des perspectives un peu plus pratiques, un peu moins théoriques.

Il reste que pour les enseignements généraux de la licence, nous avons à Paris III le potentiel universitaire.